

le lien °1

Le Tremblay-sur-Mauldre

Chère Tremblaysienne, cher Tremblaysien,

Depuis notre prise de fonction en mai, nous avons pu rencontrer le Président du Sénat Gérard Larcher, les sénatrices Sophie Primas et Toine Bourrat, notre députée Aurore Bergé, et nos conseillers départementaux Pauline Winocour-Lefèvre et Laurent Richard. Ces rencontres ont été



autant d'opportunités pour l'équipe, afin d'évoquer prioritairement les sujets pour lesquels nous avons besoin de leur appui : réaménagement des voies de circulation, limitation du passage des poids lourds, sécurisation des piétons et des cyclistes dans et autour du village, et aide à la résolution des problèmes de circulation.

Nous avons également rencontré le directeur du CHEP, M. Amiot accompagné des professeurs de l'environnement, des forêts et des espaces verts, afin de mettre en commun nos actions dans un partenariat. Nous avançons sur ces sujets pour une meilleure qualité de vie dans notre commune.

Depuis plusieurs semaines, nous subissons une nouvelle crise sanitaire sans précédent et cette situation nous oblige à faire adopter des mesures strictes pour diminuer la propagation de la COVID.

La mise en place de ces mesures a un impact important sur notre vie quotidienne, mais aussi sur les activités et sur la vie économique de notre village.

Aussi soyons solidaires dans nos achats et notre consommation pour aider nos entreprises locales et de proximité, impactées par cette situation.

Toute l'équipe reste à votre écoute dans ces moments difficiles.

Portez-vous bien.

Le Maire, Françoise Chancel

MAIRIE

17, rue du Pavé
78490 Le Tremblay-sur-Mauldre
Tél. 01 34 87 82 64
Fax 01 34 87 89 40
mairie.tremblaysurmauldre@wanadoo.fr
letremblaysurmauldre.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi 10h - 12h
Mardi fermé
Mercredi 10h - 12h / 14h - 16h
Jedi 14h - 18h
Vendredi 10h - 12h

Dans ce numéro

Urbanisme
Sécurité
Travaux
Activités et loisirs
Culture et Patrimoine
...

Urbanisme

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : l'absence de ce document suscite l'intérêt des promoteurs sur la commune. À ce jour, la commune a débouté deux gros projets : 35 logements Chemin Vert et 21 maisons rue des Templiers.

Il est urgent pour la commune de se doter au plus vite d'un document d'urbanisme, en tenant compte des directives établies par le législateur et en conformité avec notre territoire. Ce document devra avoir une visibilité jusqu'à l'horizon 2030.

Le PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) est en cours de modification, en y intégrant une mise à jour des hypothèses de développement basées sur une analyse des derniers chiffres de recensement de la population, de la composition des ménages, des demandes de permis de construire et des variations du parc du Tremblay-sur-Mauldre.

Dépôts sauvages

Incivilités environnementales

Les Tremblaysiens ont pu constater une recrudescence de dépôts sauvages : déchets verts, gravats divers, déversés sur les chemins ou champs environnants. Ce phénomène ne se limite malheureusement pas à notre commune. Sachez que pour les Yvelines les dépôts sauvages représentent 1 500 tonnes par an, soit environ 21 kg par habitant, et 90 000 € en frais d'enlèvement.

Une étude pour la pose d'une vidéo surveillance est en cours afin d'avoir les moyens de saisir les acteurs de ces méfaits.

Si vous êtes témoins de tels faits, veuillez en informer la gendarmerie au plus vite avec toutes les informations permettant d'identifier ces délinquants et ensuite de contacter la Mairie. Pour rappel, il existe quatre niveaux de sanctions pour ce genre de délit, qui peuvent aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement, 75 000 € d'amende et confiscation du véhicule.

Sécurité

Mobilité

Il est important de sécuriser notre réseau routier. Pour ce faire, **un sens unique de circulation est à l'étude**. La commune a sollicité « IngenierY » (structure du Conseil départemental), pour une assistance de maîtrise d'ouvrage. Un sens de circulation sera prochainement mis à l'essai rue du Pavé et Grande Rue.

Stationnement vélos centre village : 7 arceaux vont être installés.

Avec les instances de l'Etat, nous étudions la gestion de nos routes avec des outils de partage pour les vélos, voitures, piétons, dont l'objectif serait de raccorder la RD34 et la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartain.

Nous allons désormais travailler de concert avec eux pour faire inscrire notre projet « Le Plan Vélo du Cœur des Yvelines ».

L'aménagement sur la voie routière (RD34) élargie d'une bande cyclable pourrait être une solution réaliste en termes de coût et de sécurité.



Divers travaux

Actuellement un bilan est en cours d'élaboration sur les travaux à entreprendre et surtout pour prioriser les urgences comme les réparations des toitures de certains édifices communaux.

L'église

Suite aux fortes intempéries et rafales de vent qui ont eu lieu en mars dernier le paratonnerre s'est décroché du clocher et a endommagé plusieurs ardoises. Les réparations ont été effectuées, en partie pris en charge par notre assurance.

Nous en avons profité pour descendre le coq qui ne tournait plus. Celui-ci avait pris des plombs dans l'aile lors d'une fête du village, quand le stand de tir avait été installé contre l'église ! Nous avons fait changer le roulement à bille pour lui permettre de faire son office de girouette.



Voirie

Signalétique dans le village

* Un nouveau panneau lumineux a été installé à l'entrée du village « RD34 via Grande Rue » signalant l'interdiction au plus de 9 tonnes et au plus de 10 mètres.

* Interdiction au plus de 3.5 tonnes Chemin de Bazemont (Arrêté n°2020-09-132).

* Pose d'un radar itinérant des Essarts-le-Roi à Villiers-Saint-Frédéric (Ministère de l'intérieur).



École des sports

Dans le cadre de la réorganisation du temps scolaire et du passage à la semaine de quatre jours en septembre 2020, nous avons mis en place une école des sports le mercredi matin de 9h à 12h (salle de la Volière) pour les enfants scolarisés au Tremblay-sur-Mauldre du CE1 au CM2.

Elle s'intègre parfaitement aux horaires et aux tarifs du Centre de Loisirs, en permettant aux parents d'avoir accès à la garderie du matin, à la restauration du midi et au temps d'accueil de l'après-midi.

Les activités de l'école des sports ont lieu dans les différents équipements municipaux suivant les cycles (stade, salle multi-activités, salle de la Volière) et sont animées par Gilles et Alexandre, éducateurs sportifs diplômés.

Réunion publique

La première réunion publique s'est déroulée le 9 octobre dernier sur le thème de la téléphonie et de l'éclairage public.

La municipalité a été sollicitée par des opérateurs pour la pose de nouvelles antennes relais de téléphonie permettant une meilleure couverture sur la commune.

Ce projet a été présenté par Alain Moll, élu municipal, accompagné de Joël Rousseau, ancien ingénieur télécom, qui a pu répondre aux différentes questions posées par la trentaine de participants.

Betty Houguet du PNR nous a exposé son étude sur la gestion de l'éclairage public ainsi que Guy Poupart, ancien maire de Bonnelles, qui a expliqué pourquoi et comment sa commune a opté pour une réduction de l'éclairage sur le domaine public.

Le maire Françoise Chancel rappelle que ce projet intègre le Pacte de Transition Ecologique signé en juin dernier avec le MeT (le Montfortois en Transition).

Activités & loisirs

Une vingtaine d'enfants ont déjà participé au premier cycle qui s'est déroulé au stade. Les indémodables jeux traditionnels de récréation (relais, poules renard vipère, épervier...) ont servi d'exercices d'échauffement à la principale activité de ces séances : l'Ultimate Freesbee (sport collectif avec un freesbee, sans arbitre, sans contacts, idéal pour petits et grands).

Ils ont aimé y participer et ont été très demandeurs avec pour moteur le groupe des CM2. Tous ont passé de très bons moments surtout lors des petits matchs en fin de séance.

Activités proposées pour les prochains cycles :

décembre 2020 : parcours moteur, danse

janvier à février 2021 : tennis de table

mars à mi-avril 2021 : cirque et accro-sport

mai à juillet 2021 : course d'orientation

La vie du village

La commune a passé un contrat avec l'entreprise K-VERT, jusqu'à la fin de l'année, pour **l'entretien du village**. Le recrutement d'un agent technique est en cours.

Rappel : il appartient aux riverains de maintenir le trottoir en bon état de propreté sur toute la longueur de leur propriété.

Par conséquent, les propriétaires ou occupants doivent procéder à la taille de leurs haies et branches empiétant sur le domaine public, au ramassage des feuilles mortes. Les saletés déplacées ne doivent pas être mises dans le caniveau (risque de bouchage des bouches avaloirs et/ou des grilles) mais ramassées et traitées comme les autres déchets. **Dernier ramassage des sacs déchets verts le lundi 7 décembre (dépôt la veille au soir de 10 sacs maximum sans gêner le stationnement ou la circulation).**

Nous vous rappelons que la **borne de recharge électrique** située sur le parking de la Mairie est une borne dite d'appoint. Celle-ci est à la disposition de chaque propriétaire de véhicule électrique. Afin d'éviter que la municipalité y limite l'accès, nous vous remercions de ne pas y charger votre véhicule plus de 2 heures.

LE RÉSEAU AU FIL DES PAGES 78

Comment ça marche ?

Le Tremblay-sur-Mauldre fait partie, avec 12 autres communes, du Réseau Au Fil des Pages 78. Si notre village n'a pas (encore) de bibliothèque, vous pouvez emprunter des ouvrages dans les bibliothèques du réseau ou réserver sur www.aufildespages78.fr. Après validation par les bibliothécaires, ils seront acheminés par la navette hebdomadaire dans votre mairie où vous pourrez les retirer et les rapporter aux heures d'ouverture au public.

Nouveauté : pour 15 € /an, accédez à la presse nationale et internationale via EUROPRESSE.

Agenda

Décembre 2020

- 12 • Distribution du colis de Noël des séniors en Mairie
- 18 • Distribution de chocolats pour les enfants

Janvier 2021

- 16 • Vœux du Maire Salle de la Volière
- 21 au 24 • 1^{ères} Journées Blaise Cendrars

Culture & patrimoine

Le Tremblay rend hommage au poète Salah Stétié

Diplomate franco-libanais, Ambassadeur du Liban et de l'UNESCO, il résida dans la commune de 1992 à son décès, survenu le 19 mai dernier, à l'âge de 92 ans.

À l'occasion des Journées du Patrimoine, Jacques Fournier, adjoint à la culture et au patrimoine, mais aussi lecteur, a donné à entendre des extraits de *L'Extravagance*, les mémoires du poète-diplomate, auxquels répondaient en écho des extraits de quelques-uns de ses recueils et essais, lus par la comédienne Véronique Helena Malvoisin. Cette lecture fait suite à celle consacrée en 2019 à Blaise Cendrars et organisée dans le village.

Commémoration Armistice

du 11 novembre 2020



C'est une assemblée réduite en cette période de reconfinement, mais recueillie, qui s'est réunie autour de Françoise Chancel, maire, et de Bernard Becue, ancien président de la section du Tremblay-sur-Mauldre de l'UNC, pour commémorer l'armistice de 1918.

À cette occasion, M. Becue a rappelé un centenaire : l'inauguration, le 1^{er} août 1920, du monument aux morts de la commune.

Mme le Maire a ensuite donné lecture du texte adressé par Mme Darrieusecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire des Anciens Combattants. Dans ce texte est évoqué tant le soldat inconnu, honoré pour la première fois le 10 novembre 1920 que Maurice Genevoix, dont la dépouille est transférée au Panthéon ce 11 novembre. L'auteur d'une œuvre de mémoire essentielle : *Ceux de 14*. Enfin, Alain Moll, conseiller municipal, a cité les noms et fonctions des morts en service au cours de l'année 2020.

Jeux de poésie

Les ares verts, Raymond QUENEAU

Battre la campagne, Gallimard, 1968

Le bûcheron et sa cognée
font des trous dans la forêt
tout au bout l'on aperçoit
une scierie pour le bois

la scierie est dynamique
la scierie est prolifique
les usines poussent comme des petits pois
la forêt n'est plus qu'un bois

on arrache les derniers arbres
pour que circulent les ouatures
ô promoteur urbain arrête un peu le bras
laisse aux végétariens quelques ares de square

Joue avec le poème

- Dans SQUARE, il y a un autre mot du poème que tu peux retrouver sans même avoir à changer l'ordre des lettres.

À toi, maintenant !

Amuse-toi à trouver les mots écrits dans ces mots...

dans MAINTENANT il y a dans LITTÉRATURE il y a

dans ÉCRIRE il y a dans QUENEAU il y a

...et à trouver des mots contenant ces mots du poème

Un exemple : BOUT est dans DEBOUT

RU est dans TROU est dans

BOIS est dans POIS est dans

- Feuille, branche, racine,... sont des mots qui appartiennent au champ lexical de l'arbre c'est-à-dire qui ont un rapport avec l'arbre.

Trouve dans le poème de Raymond Queneau d'autres mots du champ lexical de l'arbre. Il y en a sept.

Et réutilise-les tous dans un poème... qui prend la défense des arbres !